



## INFORMATIONS IMPORTANTES

# Route fermée



L'édition de mars 2024 informait les citoyens mexanais des nombreux chantiers routiers entrepris cette année dans le village et des difficultés de circulation qui en découleraient.

### **ATTENTION!**

Les travaux en cours pour la réalisation d'arrêts de bus sur la rue du Temple prendront fin le 5 juillet 2024.

Toutefois, en raison de la pose du revêtement bitumineux qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 juillet, ainsi que, pour la seconde étape, du 15 au 19 juillet, **la circulation depuis le pont de l'autoroute en direction le village jusqu'à la croisée du chemin de Rosset sera interdite à la circulation durant ces périodes. En outre, pendant ces semaines le quartier des Esserts ne sera pas desservi par la ligne 58 des TL.**

Une déviation (dont le plan est affiché sur le site internet de la commune ainsi qu'aux piliers publics) sera mise en place et un arrêt de bus provisoire sera placé sur la route cantonale, à la croisée de la rue du Temple et du chemin du Dernier Mur.

La municipalité remercie les concitoyens pour leur patience et les prie de l'excuser pour ces inconvénients importants. Elle demeure à disposition pour toute information complémentaire. Il vous est possible d'adresser vos questions de manière électronique ([greffe@mex.ch](mailto:greffe@mex.ch)) ou directement par téléphone aux heures d'ouverture du guichet de l'administration communale.

**D'autres inconvénients à la circulation sont à signaler (voir en page 3).**



## Rentrée scolaire—cantine Les Pic'fouls

La cantine de Mex Les Pic'fouls accueille les élèves résidents ou scolarisés sur le territoire communal pour le repas de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Mesdames Isabel Gomes, Mélanie Keuffer et Patricia Baudenbacher accompagnent les enfants dès la sortie de l'école jusqu'à la salle Arlequin où un repas leur est servi; après celui-ci, les enfants partagent un moment de jeux et détente avant d'être reconduits à l'école pour la reprise des cours.



Mmes Isabel Gomes, Mélanie Keuffer et Patricia Baudenbacher  
(de gauche à droite depuis le haut)

Des repas variés et équilibrés, préparés par les tenanciers de l'auberge communale Au Mai, sont servis aux enfants qui sont encadrés pendant la pause de midi par les surveillantes.

Pendant leur temps libre, des jeux sont proposés aux enfants et, lorsque les conditions météorologiques le permettent, enfants et surveillantes se rendent à la place de jeux située près de l'école.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet de la commune ainsi que le formulaire d'inscription et ses annexes à remplir en cas d'inscription. Vous pouvez également adresser vos questions à la responsable de cantine, Mme Patricia Baudenbacher, au 079 632 72 17 ou par voie électronique à [picfouls@mex.ch](mailto:picfouls@mex.ch).

## Mex et son personnel



(de gauche à droite depuis le haut) Muriel Bovet, Nazaré Pereira da Silva, Evelyne Sandoz, Juliane Brandt, Samuel Veyre et Ludovic Lupi

Le personnel de la Commune de Mex change et s'étoffe.

En effet, quatre nouvelles personnes ont été engagées depuis le début de l'année 2024. Mme Muriel Bovet occupe désormais le poste de boursière, tandis que Mme Evelyne Sandoz accueille les citoyens en tant que préposée au contrôle des habitants, Mme Nazaré Pereira da Silva entretient les bâtiments; enfin M. Samuel Veyre travaille aux côtés de M. Ludovic Lupi, tous deux employés de voirie avec certaines tâches de conciergerie. Juliane Brandt a la charge de secrétaire municipale. Chacun et chacune a à cœur de servir au mieux les intérêts de la commune et de ses résidents.



## Infos routes—suite

Étapes 1/2	du pont de l'autoroute jusqu'à la route des Esserts 1	Étapes terminées
Étape 3	de la route des Esserts 1 jusqu'au ch. de la Planche à Jacques	12.06.2024— 05.07.2024
Étapes 1/2/3	pose des enrobés	15.07.2024—19.07.2024
Étape 4	ch. de la Planche à Jacques jusqu'au ch. de la Rochette	08.07.2024—16.08.2024
Étape 5	ch. de la Rochette jusqu'au ch. du Léman	19.08.2024—30.08.2024
Étapes 4/5	pose des enrobés	02.09.2024—06.09.2024
Étape 6	ch. de Sous-Valeyres jusqu'au ch. de Praz-Voué	05.09.2024—04.10.2024
	Pose des enrobés	07.10.2024—11.10.2024
Étape 7	ch. de Praz-Voué jusqu' à la RC 313	07.10.2024—25.10.2024
	Pose des enrobés	21.10.2024—25-10.2024

### RC 251 (traversée du village)

La pose du revêtement phono-absorbant se déroulera le week-end des 13 et 14 juillet ou des 17 et 18 août, selon les conditions météorologiques. **La route sera fermée à toute circulation ; exception faite des riverains.** Le plan de déviation sera affiché sur le site internet de la commune ainsi qu'aux piliers publics en temps voulu.

### Chemins d'améliorations foncières

La réfection des chemins dits AF débutera entre la fin août et le début du mois de septembre. Le descriptif de ces travaux figure dans l'InforMex de mars 2024 (cf sur le site de la commune).

## Emondage des haies en bordure de chaussées

Le printemps et le début de l'été ont été pluvieux et relativement chauds, ce qui signifie l'éclosion de la végétation. A l'instar de chaque année, il convient de rappeler les règles de sécurité aux abords des voies publiques qui doivent demeurer dégagées **durant toute l'année**:

- émondage des haies: à la limite de propriété; à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas;
- élagage des arbres situés au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur.



## Les élèves fleurissent la commune

Expérience renouvelée devant le bâtiment de l'administration communale. Les jeunes mettent des couleurs dans le village!



### Conseil général

- 9 septembre (sous réserve)
- 9 décembre

### Agenda aniMex

- 31 juillet—fête nationale
- 28 août—sortie des aînés
- 30 août—martelage
- Une journée verte sera organisée courant octobre-novembre (la date sera communiquée prochainement)

### Tapage nocturne—rappel du règlement de police

Avec le retour des journées estivales plus longues, il n'est pas rare que l'enthousiasme et la joie se manifestent ici et là et... que l'on oublie qu'il est déjà quelque peu tard! Ce qui fait parfois les réjouissances des uns occasionne des nuisances sonores nocturnes pour d'autres. La municipalité rappelle que le règlement de police impose que chacune et chacun veille au respect du repos et de la quiétude des habitants. **Et cela passée l'heure fatidique de 22 heures.**



### Horaires d'ouverture durant la pause estivale

Le guichet de l'administration communale sera fermé :

du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet 2024.

Merci de votre compréhension et bel été !